

Maison de la pédagogie

Livrable – Cellule agile AMI enseignants

L'objectif de ce bilan est de présenter l'organisation des appels à manifestation d'intérêt (AMI) du projet DUNE-DESIR.

Table des matières

Maison de la pédagogie	1
Contexte	2
Méthode de l'organisation de l'appel à manifestation d'intérêt 2018	3
A. Travail en cellule agile « AMI Enseignants »	3
1. Participant·e·s à la cellule AMIEns	3
2. Méthode du bilan de l'AMI 2017	3
3. Déroulement de la conception de l'AMI 2018	4
4. Méthode	4
B. Préconisations et points de vigilance	5
Document de cadrage	5
Dossier de soumission	5
Communication	5
Évaluation	5
Bibliographie	6

Contexte

Dans le cadre du projet DUNE DESIR¹ ont été organisés deux appels à manifestation d'intérêt ci-après nommés AMI 2017 et AMI 2018, à destination des enseignant-e-s des établissements de l'enseignement supérieur du site rennais partenaires. Ce document propose une synthèse sur l'organisation de l'appel à manifestation d'intérêt DUNE-DESIR pour une réappropriation possible pour les futurs AMI organisés sur le site rennais. Dans un premier temps un rappel général présente l'organisation du groupe de travail appelé « cellule agile AMI Enseignants » concernant l'AMI 2018. Dans un deuxième temps, une liste de préconisations et points de vigilance a été établie sur l'organisation de cette modalité d'appel à projet. Ces préconisations ont été élaborées sur la base de l'expérience des acteurs impliqués lors de l'organisation de l'AMI 2017 puis 2018 ; ce qui en fait à la fois leurs forces et leurs limites car si elles sont très liées au contexte du projet DESIR, elles sont vouées à évoluer au fur et à mesure des expériences de mise en place d'AMI sur le site rennais. Nous ajoutons également à la suite de ce bilan les différents documents qui ont servi à cadrer l'AMI 2018 :

- Annexe 1 : document de cadrage
- Annexe 2 : dossier de soumission
- Annexe 3 : grille d'évaluation

¹ Le projet DESIR, « Développement d'un Enseignement Supérieur Innovant à Rennes » est issu d'un travail de collaboration entre l'Université Rennes 2, l'Université de Rennes 1 et l'alliance Rennes Tech formée de huit grandes écoles publiques de Rennes (AGROCAMPUS OUEST, Centrale Supélec, EHESP, ENSAI, ENS, ENSCR, INSA et Sciences Po Rennes). Il a été désigné lauréat de l'appel à projets DUNE « Développement d'universités numériques expérimentales » en 2016. Le projet vise une sensibilisation de tous les acteurs de la communauté aux enjeux de la transformation pédagogique et numérique, et à apporter un soutien technique et pédagogique aux enseignants pour leurs projets d'innovation, tout en valorisant leur engagement pédagogique.

Méthode de l'organisation de l'appel à manifestation d'intérêt 2018

Avant de présenter l'organisation de l'AMI 2018 par la cellule agile « AMI Enseignant » (cellule AMIEns), nous rappelons que cette organisation vaut uniquement pour l'organisation de l'AMI 2018. En effet, l'AMI 2017 avait été organisé par la direction de la Maison de la Pédagogie en amont de la constitution des différentes cellules agiles.

A. Travail en cellule agile « AMI Enseignants »

1. Participant·e·s à la cellule AMIEns

La cellule AMIEns de la maison de la pédagogie a été le lieu de l'élaboration de l'appel à manifestation d'intérêt DUNE-DESIR 2018. Pour ce travail, la cellule a été composée d'ingénieur·e·s pédagogiques venant de Rennes 2, Rennes 1, des écoles et des chercheuses du Living Lab.

2. Méthode du bilan de l'AMI 2017

Toute l'organisation de l'AMI 2018 s'est basée sur un bilan de l'AMI 2017 construit à partir des retours des membres de la maison de la pédagogie, du Living Lab et des porteurs et porteuses de projet enseignants de l'AMI 2017. La réalisation du bilan a été effectuée à la première réunion de la cellule AMI Enseignants.

Afin de constituer le bilan de l'AMI 2017, nous avons organisé un recueil de données basé sur un principe central de délibération éthique². Un processus de délibération éthique repose sur la mise en relation de jugements individuels et d'une discussion collective, dans un cadre et avec des règles déterminées par les acteurs du processus³.

Un scénario a donc été créé pour créer une évaluation se basant sur les situations vécues par les ingénieurs pédagogiques lors du processus de l'AMI et des premiers accompagnements des équipes projets retenus dans l'AMI 2017. En ce sens, un document collaboratif a été créé et envoyé à chaque ingénieur·e pédagogique participant au groupe de travail des ingénieurs pédagogiques (GTIP) du projet DESIR. Ils ont été invité à remplir un tableau renvoyant aux 4 catégories jugées critiques et structurantes d'un AMI :

- le texte de l'AMI ;
- la communication ;
- le dossier de soumission ;
- l'évaluation des dossiers.

Les personnes sollicitées pouvaient inscrire leurs remarques ou commentaires dans les catégories sous la forme d'une affirmation.

À partir des affirmations déposées par les ingénieur·e·s pédagogiques, nous avons construit un abaque de Régnier. Il s'agit d'un outil visuel d'aide à la prise de décision dans un groupe. Le principe est de proposer une série d'affirmations et de demander aux participants de prendre position à l'aide d'un code couleur. Nous avons effectué cette prise de position en amont de la réunion. Le code couleur utilisé a été le suivant :

² Mahieu, C. (2011). Pour une délibération éthique dans les organisations. *L'Expansion Management Review*, 143(4), 100-111. doi:10.3917/emr.143.0100.

³ Ibid.

Grille de positionnement						
Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Avis partagé	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne peut pas répondre	Ne veut pas répondre

Le codage des avis par les couleurs permet de repérer très vite les affirmations faisant consensus ou au contraire, celles étant plus polémiques. Ainsi, nous avons orienté la discussion, principalement, en fonction des points d'accords et de divergences en faisant expliciter le point de vue des différents membres lorsque le collectif y repérait un besoin. La discussion s'est déroulée de manière fluide et a permis de nous concentrer sur les points d'améliorations cruciaux pour l'organisation de l'AMI 2018. Il nous a semblé que l'abaque de Régnier a été un outil de facilitation pour organiser la discussion et nous focaliser sur la réflexion.

Nous noterons que nous n'avons pas fait d'évaluation directement auprès des porteurs et porteuses de projets ayant été sélectionnés à l'AMI 2017. Ce choix s'explique par deux facteurs. Le premier est qu'il nous paraissait délicat d'interroger des personnes étant passées par le processus de sélection mais dont leur projet débutait. Il nous semblait qu'il n'y avait pas suffisamment de recul et aussi de transparence sur le processus pour récolter leurs avis. La deuxième raison est qu'en tant qu'accompagnants des équipes projets, nous pouvions faire remonter les questionnements sur l'AMI des équipes.

3. Déroulement de la conception de l'AMI 2018

Pragmatiquement, pour organiser l'AMI 2018, la cellule s'est réunie sur séries de deux heures entre mars et octobre 2018. Quatre séances ont été réparties entre avril et juin 2018, pour servir à la définition du calendrier, la rédaction du document de cadrage, sur le dossier de soumission et un premier dimensionnement des critères d'évaluation des projets. Une séance de travail a été consacrée à la communication et à l'organisation d'une journée de restitution des projets de l'AMI 2017 avec un temps d'accompagnement possible pour les futurs porteurs de projet AMI 2018, le 7 septembre 2018. Enfin, deux séances de travail ont été dédiées à la construction de la grille d'évaluation des projets.

4. Méthode

En termes de méthode de travail, la cellule agile AMI Enseignant a adopté une approche itérative de la conception des documents. L'organisation mise en place par l'animateur de cellule a permis de mettre en place des cycles itératifs sur chaque catégorie jugée critique pour le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt. Ce fonctionnement itératif peut se rapprocher du modèle SAM (Successive Approximation Model). Il s'agit d'un modèle cyclique adapté aux environnements agiles et incluant des éléments de la théorie du design (Tamez, 2016) qui reprend des éléments mais qui s'écarte du modèle ADDIE, bien connu dans l'ingénierie pédagogique pour la conception des environnements d'apprentissage (Basque, Contamines & Maina, 2010). Le modèle SAM reposant sur des cycles rapides et courts, il nous semblait plus approprié à notre contexte de production de multiples documents en situation de travail coopératif. Chaque document a donc suivi le cycle itératif d'analyse-conception-développement avant la validation et le lancement de l'AMI 2018. Les phases d'analyses étaient réalisés en groupe pour donner les axes de réflexions et d'amélioration de chaque document. Puis, soit individuellement, soit en sous-groupe, les participant·e·s engagés dans la

cellule AMIEns concevaient et développaient le document dont ils et elles avaient la charge avant de le représenter pour analyse et validation à l'ensemble de la cellule. Nous émettrons un point de vigilance sur le fait qu'à l'approche de la date de lancement, les phases finales de développement ont pu, par manque de temps, se reporter sur l'animateur de cellule et délaissier le fonctionnement coopératif. Nous proposons une meilleure gestion du temps pour pallier cette situation. De ce fonctionnement itératif et coopératif, nous retiendrons également la dynamique interprofessionnelle entre chercheuses et ingénieur-e-s pédagogiques pour l'élaboration des documents de l'AMI 2018. En effet, ce travail conjoint sur des documents servant à la fois de cadre aux équipes projets, à l'accompagnement des projets par les ingénieur-e-s pédagogiques et aussi à la démarche de recherche, nous semble être représentatif de la démarche Living Lab (Dubé et al., 2014).

B. Préconisations et points de vigilance

Nous présentons ci-dessous les différents points de vigilance et préconisations repérés lors des phases d'analyses collectives (évaluation de l'AMI 2017, résultats d'analyses des cycles itératifs...) que nous regroupons avec nos quatre catégories structurantes pour un AMI.

Document de cadrage

- Formulation des thématiques : rendre les thématiques le plus explicite possible. Nous avons retenu la formulation par enjeux déjà utilisée par le ministère de l'enseignement supérieur pour l'AMI Transformation pédagogique et numérique⁴. Nous avons également été attentifs à formuler les thématiques avec un verbe d'action à l'infinitif à l'image de la rédaction des objectifs pédagogiques.
- Visibilité et lisibilité : rendre le plus visible possible ce qui est éligible et ce qui ne l'est pas en termes de dépenses, d'heures allouées, etc. De la même manière, clarifier les conditions d'éligibilité à l'AMI : qui peut être le porteur du projet (par exemple un enseignant) ? Que doit comporter le projet pour être dans le cadre de l'appel à projet (critères d'éligibilité) ?
- Calendrier : faire un calendrier simplifié pour le porteur ou la porteuse de projet pour éviter les confusions entre les différentes étapes du projet à mener.
- Préciser le rôle de tou-te-s les act-eur-ric-e-s cité-e-s dans le document de cadrage à l'aide d'une matrice RACI par exemple

⁴ Voir texte de l'appel : <https://ami-2019.sciencescall.org/resource/page/id/11>

AMIEns_AMI1 à coller en image

Dossier de soumission

- Orienter les rubriques sur une présentation pragmatique du projet afin de permettre au porteur ou porteuse de projet de commencer à structurer dès la réponse à l'AMI (calendrier, objectifs, public cible, etc).
- Éviter autant que possible les cases à cocher qui sont sources d'incompréhensions.

Communication

- Identifier les relais au sein de chaque établissement pour que l'information soit diffusée le plus rapidement et le plus largement possible (Directeurs et directrices de composantes, UFR, département, référents SUP, etc.)
- Organiser une journée de lancement avec rencontres avec les services d'appui pour aider à la rédaction du projet. C'était l'objet de la journée du 7 septembre 2018 qui a été fructueuse en termes d'échanges et de développement de certains projets déposés par la suite. À la suite de cette rencontre, un questionnaire d'évaluation avait été envoyé aux participant-e-s et les retours étaient positifs insistant sur la richesse des échanges et des temps d'échanges qui sont précieux.
- Informer sur l'accompagnement possible par des ingénieur-e-s pédagogiques, ce qui permet de voir si le projet correspond aux attentes émises dans le document de cadrage de l'AMI.
- Utiliser la plateforme sciencesconf est très utile pour la mise à disposition des documents, la réception, gestion des dossiers et l'adresse mail générique pour les demandes d'informations : <https://desir-ami2018.sciencesconf.org>

Évaluation

- Définir le plus tôt possible (si possible avant la rédaction du document de cadrage) les critères de sélection des projets de manière à pouvoir les communiquer et accompagner les équipes pédagogiques à la réponse à l'AMI et donner l'orientation souhaitée aux projets dans le cadre de l'AMI. Un point de vigilance est donné aux critères qui doivent concerner à la fois les universités mais aussi les écoles. Des différences ont pu être constatées sur la terminologie de certains termes et sur l'organisation interne qui diffère.
- Définir le processus de sélection des projets en interne de chaque établissement et au niveau de l'ensemble des établissements.
- Être vigilant sur le positionnement des services d'appui dans le processus de sélection : s'ils accompagnent la rédaction des projets, doivent-ils les sélectionner ?
- Envisager la création d'un comité de sélection indépendant des établissements.
- Communiquer la grille d'évaluation des projets au moment du lancement de l'AMI.

Bibliographie

Basque, J., Contamines, J., & Maina, M. (2010). Chapitre 8. Approches de design des environnements d'apprentissage. In Apprendre avec les technologies (p. 109-119). Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/apprendre-avec-les-technologies--9782130575306-page-109.htm>

Dubé, P., Sarrailh, J., Billebaud, C., Grillet, C., Zingraff, V., & Kostecki, I. (2014). Le livre blanc des Livings Labs. UMVVELT.

Mahieu, C. (2011). Pour une délibération éthique dans les organisations. *L'Expansion Management Review*, 143(4), 100-111. doi:10.3917/emr.143.0100.

Tamez, R. (2016). Theoretical Frameworks of Performance-Based Models. *Performance Improvement*, 55(6), 19-24. <https://doi.org/10.1002/pfi.21592>